

« Nous allons renforcer la flotte européenne contre les incendies »

Diplomate de carrière, né à Ljubljana en Slovénie, Janez Lenarcic est le commissaire européen chargé de la gestion de crises et de la protection civile

Recueilli par Nicolas Gros-Verheyde, à Bruxelles

Cette année s'annonce une des plus importantes en superficie brûlée par les feux, peut-être pire que 2017 ?

Avec près de 800 000 hectares brûlés depuis le début de l'année [au 18 août, NDLR], 2022 s'annonce en effet comme une année record. C'est 60% de plus que l'année dernière et presque le double de la moyenne des dix années précédentes. Cinq fois plus pour la France. Et l'été n'est pas encore terminé... On pourrait égaler le record de 2017 : près d'un million d'hectares (988 000 exactement) brûlés dans toute l'Europe !

Vous parlez de toute l'Europe. Justement, des zones sont atteintes par les feux de forêt alors qu'elles l'étaient rarement jusqu'ici, comme le Jura ou la Bretagne en France. Est-on dans une année exceptionnelle ou est-ce un phénomène qui s'installe dans la durée ?

Il est évident que la situation en Europe devient plus difficile chaque année, avec des vagues de chaleur prolongées et des sécheresses qui augmentent le risque d'incendie. Il s'agit des effets du

« Aucun pays en fait n'est aujourd'hui totalement à l'abri des incendies de forêt »

changement climatique. Les incendies de forêt deviennent de plus en plus fréquents et plus intenses. Dans le même temps, l'éventail des incendies de forêt s'élargit. Nous l'avons déjà vu il y a quelques années en Suède, un pays qui connaît rarement de grands incendies. Cet été, mon pays, la Slovénie, a été touché, et la Tchéquie aussi. Aucun pays en fait n'est aujourd'hui totalement à l'abri des incendies de forêt. Cela nécessite de meilleurs efforts de prévention, mais aussi une réponse plus forte. Au niveau euro-



Des pompiers allemands sont venus aider leurs confrères français cet été, pour lutter contre l'incendie de Landiras, en Sud-Gironde. FABIEN COTTEREAU / « SUD OUEST »



Janez Lenarcic.
COMMISSION EUROPÉENNE

péen, nous devons investir davantage dans ces deux domaines.

On a vu cet été des avions suédois, italiens ou grecs, des pompiers polonais ou allemands dans les forêts françaises ? Quel est l'intérêt pour un État de faire appel à cette aide européenne ?

Tout simplement, lorsqu'un pays fait face à un incendie de forêt qui dépasse ses capacités de réponse – ce qui s'est passé cet été dans de nombreux pays, dont la France –, il peut bénéficier de moyens supplémentai-

res. Des avions, des pompiers, des camions de pompiers et hélicoptères si nécessaire. La France, par exemple, a reçu le soutien de sept avions mobilisés dans le cadre de la réserve RescEU de lutte contre les incendies de l'UE, de plus de 400 personnels et 93 véhicules mobilisés par l'intermédiaire du mécanisme de protection civile de l'Union européenne.

Ne faudrait-il pas envisager davantage dans les années futures. Par exemple, des achats en commun d'avions bombardiers d'eau ?

C'est exactement ce que nous faisons, avec cette réserve européenne appelée rescEU. Cette année, nous disposons déjà d'une flotte de 13 avions disponibles pour l'assistance européenne. Et, à l'avenir, nous essaierons de disposer de notre propre flotte, avec un financement entièrement européen. Nous sommes en discussion avec les États membres sur l'achat de nouveaux avions. Et la France figurerait bien sûr parmi les premiers pays à accueillir cette nouvelle flotte dans les années à venir.